

Entente de transfert de bail

- Veuillez compléter et signer « l'entente de transfert de bail ».
- Communiquez avec la société de crédit-bail afin d'obtenir les formulaires nécessaires au transfert de bail. Ces formulaires doivent contenir une demande de crédit pour le nouveau locataire. Par la même occasion, prenez connaissance de tous les frais exigés par la société de crédit-bail et par le concessionnaire pour la transaction, laquelle inclut les frais d'inspection et de la nouvelle immatriculation.
- Demandez la copie originale signée de l'entente de transfert de bail.** Assurez-vous que tous les détails et les conditions ont été divulgués et qu'ils apparaissent dans l'entente de transfert de bail. Profitez-en pour vérifier auprès de la société de crédit-bail qu'il n'y a pas de montant impayé et que toutes les conditions de l'entente de bail ont été respectées, incluant la date prévue du transfert.
- Faites une inspection visuelle et si possible, un essai routier. Dès que vous recevrez l'approbation de votre crédit et que la société de crédit-bail vous annoncera qu'elle est prête à effectuer le transfert, faites faire une inspection de la mécanique et de la carrosserie du véhicule. Cette inspection devra être effectuée chez un concessionnaire franchisé. Par la même occasion, demandez une copie de l'historique d'entretien du véhicule.
- Si le véhicule doit être livré à un autre endroit, assurez-vous qu'un devis a été fait par écrit et qu'il y a un accord concernant ceux qui devront en acquitter les frais. Il est primordial que le véhicule soit assuré durant le transport.
- Assurez-vous que tous les aspects financiers de la transaction sont à la satisfaction des parties. Les échanges de fonds doivent être faits par chèques certifiés, traites bancaires ou en argent comptant.
- Lorsque vous avez complété toutes ces étapes, procédez aux arrangements finaux avec la compagnie de location ou le franchisé pour la livraison de la voiture et exigez qu'elle ou qu'il prenne en charge les plaques d'immatriculation.

Stop ton bail ne conserve ni ne vend les véhicules inscrits dans sa base de données et n'agit ni à titre de vendeur ni à titre de concessionnaire autorisé.

Ce formulaire n'est remis qu'à titre pratique pour les parties de cette transaction et en y souscrivant, elles déchargent inconditionnellement et irrévocablement Stop ton bail, ses dirigeants, directeurs et actionnaires pour les dommages reliés à son utilisation et/ou durant la transaction.

Entente de transfert de bail

- Veuillez compléter et signer « l'entente de transfert de bail ».
- Communiquez avec la société de crédit-bail afin d'obtenir les formulaires nécessaires au transfert de bail. Ces formulaires doivent contenir une demande de crédit pour le nouveau locataire. Par la même occasion, prenez connaissance de tous les frais exigés par la société de crédit-bail et par le concessionnaire pour la transaction, laquelle inclut les frais d'inspection et de la nouvelle immatriculation.
- Demandez la copie originale signée de l'entente de transfert de bail.** Assurez-vous que tous les détails et les conditions ont été divulgués et qu'ils apparaissent dans l'entente de transfert de bail. Profitez-en pour vérifier auprès de la société de crédit-bail qu'il n'y a pas de montant impayé et que toutes les conditions de l'entente de bail ont été respectées, incluant la date prévue du transfert.
- Faites une inspection visuelle et si possible, un essai routier. Dès que vous recevrez l'approbation de votre crédit et que la société de crédit-bail vous annoncera qu'elle est prête à effectuer le transfert, faites faire une inspection de la mécanique et de la carrosserie du véhicule. Cette inspection devra être effectuée chez un concessionnaire franchisé. Par la même occasion, demandez une copie de l'historique d'entretien du véhicule.
- Si le véhicule doit être livré à un autre endroit, assurez-vous qu'un devis a été fait par écrit et qu'il y a un accord concernant ceux qui devront en acquitter les frais. Il est primordial que le véhicule soit assuré durant le transport.
- Assurez-vous que tous les aspects financiers de la transaction sont à la satisfaction des parties. Les échanges de fonds doivent être faits par chèques certifiés, traites bancaires ou en argent comptant.
- Lorsque vous avez complété toutes ces étapes, procédez aux arrangements finaux avec la compagnie de location ou le franchisé pour la livraison de la voiture et exigez qu'elle ou qu'il prenne en charge les plaques d'immatriculation.

Ce formulaire n'est remis qu'à titre pratique aux parties à cette transaction et en y souscrivant, elles dégagent inconditionnellement et irrévocablement Stop ton bail, ses dirigeants, directeurs et actionnaires de toute responsabilité pour les dommages reliés à son utilisation et/ou durant la transaction.